

## ET L'EAU SUR LE TERRITOIRE



### GESTION QUANTITATIVE : Besoins en eau et inondations

En moyenne, près de **7 000 000 m<sup>3</sup> d'eau** sont prélevés par an dont 5,3 millions m<sup>3</sup>/an destinés à l'alimentation en eau potable et 1 000 000 m<sup>3</sup> pour l'agriculture.

**Ressource en eau suffisante pour satisfaire les usages et pour maintenir le bon état écologique des milieux aquatiques** (prélèvements pour l'alimentation en eau potable, prélèvements à usage agricole (abreuvement du bétail), vie des espèces aquatiques, etc.)

#### Mais...

→ Les épisodes de sécheresse des dernières années (2003 et 2011), ont montré les limites de la disponibilité de cette ressource. Certaines prises d'eau ont eu des difficultés à respecter les débits réservés<sup>1</sup> en période d'étiage<sup>2</sup>, moment où la demande est la plus importante.

<sup>1</sup> Débit minimal autorisé à laisser en aval de la prise d'eau (réglementaire).  
<sup>2</sup> Période où le débit est le plus bas.

→ Les besoins en eau pourraient augmenter avec l'augmentation démographique et le réchauffement climatique.

**Risque d'inondation réduit mais présent sur le territoire.**

#### ACTIONS À POURSUIVRE

Favoriser les économies d'eau, maintenir et restaurer le bocage, les zones humides et la continuité écologique, encourager les aménagements et les pratiques agricoles favorisant l'infiltration des eaux pluviales, limiter les fuites au niveau des réseaux, etc.

### QUALITÉ des masses d'eau côtière et estuarienne

**Qualité écologique des eaux côtières en Baie de Lannion médiocre au regard des objectifs de la DCE, en raison du phénomène de prolifération des algues vertes** (objectif DCE 2027 pour atteindre le bon état).

**Bon état chimique des masses d'eau côtières** mais présence ponctuelle de cuivre, zinc dans les eaux côtières.

#### ACTIONS À POURSUIVRE

Poursuivre les programmes d'action des comités de bassins versants et le Plan de lutte contre les algues vertes du Comité des bassins versants de la Lieue de Grève, faire vivre les

périmètres de protection de captage, réaliser des opérations de réhabilitation de l'assainissement individuel, améliorer les performances des stations d'épuration, améliorer les pra-

tiques agricoles, sensibiliser le public et les collectivités au désherbage alternatif, maintenir et restaurer le bocage, les zones humides et la continuité écologique.



Depuis mai 2011, les membres de la CLE se sont réunis en commissions thématiques pour travailler sur l'état des lieux du SAGE et définir les grands enjeux du territoire.

## Les enjeux définis dans le SAGE

1

### Amélioration de la qualité des masses d'eau et lutte contre les pollutions d'origine terrestre en limitant les rejets polluants de toute nature

- Atteindre le bon état de la masse d'eau côtière Baie de Lannion et lutter contre le phénomène de prolifération des algues vertes (objectif 2027).
- Atteindre le bon état de la masse d'eau souterraine (nitrates : objectif 2015/pesticides : objectif 2021)
- Atteindre la bonne qualité bactériologique des eaux côtières.

3

### Urbanisme et aménagement de l'espace

- Prise en compte de la problématique des eaux pluviales dans les aménagements.
- Anticipation des conséquences du réchauffement climatique (risques naturels : submersion marine, érosion du littoral).

5

### Amélioration des connaissances

6

### Sensibilisation et information des acteurs du territoire

2

### Développement économique, qualité et quantité d'eau

- Satisfaire les besoins en eau potable et les activités économiques tout en maintenant le bon état des eaux de surface assurant la pérennité des espèces.
- Anticiper les conséquences du réchauffement climatique, l'augmentation de la population et les variations saisonnières sur les quantités d'eau disponibles.

4

### Préservation, restauration, gestion des milieux aquatiques

- Amélioration de la continuité écologique et de la continuité Grands Migrateurs.
- Préservation, restauration, gestion des cours d'eau, du bocage et des zones humides.
- Préservation/gestion des milieux naturels d'intérêt patrimonial.

Retrouvez le document « État des lieux - Diagnostic » du SAGE Baie de Lannion sur le site internet :

[www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)

#### Contact

Lucie CHAUVIN / Coordinatrice du SAGE  
Lannion-Trégor Agglomération  
1 rue Monge  
22307 Lannion  
02 96 05 60 57  
lucie.chauvin@lannion-tregor.com

[www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)



Lettre téléchargeable en ligne !  
Une commission communication a été mise en place en 2012 pour répondre à vos questions.



# la lettre du SAGE

## Baie de Lannion



Retrouvez toutes les informations utiles et suivez l'avancement du SAGE sur :  
[www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)

Ce bulletin est réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général des Côtes d'Armor, Lannion-Trégor Agglomération, la Ville de Lannion, Beg ar Chr'a Communauté et les autres collectivités et producteurs d'eau du territoire.

Retrouvez l'ensemble des partenaires financiers sur le site internet du SAGE Baie de Lannion  
[www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)

Édito

Une première étape validée le 18 avril dernier : un État des lieux-Diagnostic consultable sur le site internet du SAGE Baie de Lannion

**L'eau est une ressource naturelle, vitale mais limitée et sujette à de multiples risques de pollutions.**

Pour la protéger et assurer la quantité d'eau nécessaire à l'ensemble des usages et des milieux aquatiques, l'Europe, par la Directive Cadre sur l'Eau, renforce la mise en place des documents de planification pour la gestion intégrée de la ressource en eau : les SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et les SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Ces derniers offrent la possibilité aux acteurs locaux de définir un projet répondant au mieux aux enjeux de leur territoire et ceci en veillant à leur compatibilité au SDAGE.

Le SAGE Baie de Lannion se situe sur le grand bassin hydrographique du SDAGE Loire-Bretagne.

**La première étape de l'élaboration du SAGE Baie de Lannion s'est achevée le 18 avril dernier avec l'adoption du document « État des lieux-Diagnostic ».**

Les cinquante acteurs locaux réunis dans la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont travaillé depuis mai 2011 en commissions thématiques sur l'élaboration de ce document.

Cette photographie du territoire a permis aux membres de la CLE de s'approprier les notions nécessaires à la définition des grands enjeux du territoire.

Cette lettre a pour objet d'en faire une présentation succincte. En juin 2013, un site internet dédié au SAGE Baie de Lannion a été mis en ligne : [www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr). Vous pourrez y consulter le document « État des lieux - Diagnostic ».

Après avoir défini les grands enjeux du territoire, les membres de la CLE débent l'étape « tendances-scénario/stratégie » qui permettra de définir les objectifs et les orientations du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

**L'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques est le reflet de nos actions sur le territoire. La ressource en eau est un bien commun, travaillons ensemble pour son bon usage et sa préservation.**

Jean DAVID  
Président de la C.L.E du SAGE Baie de Lannion





# LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE



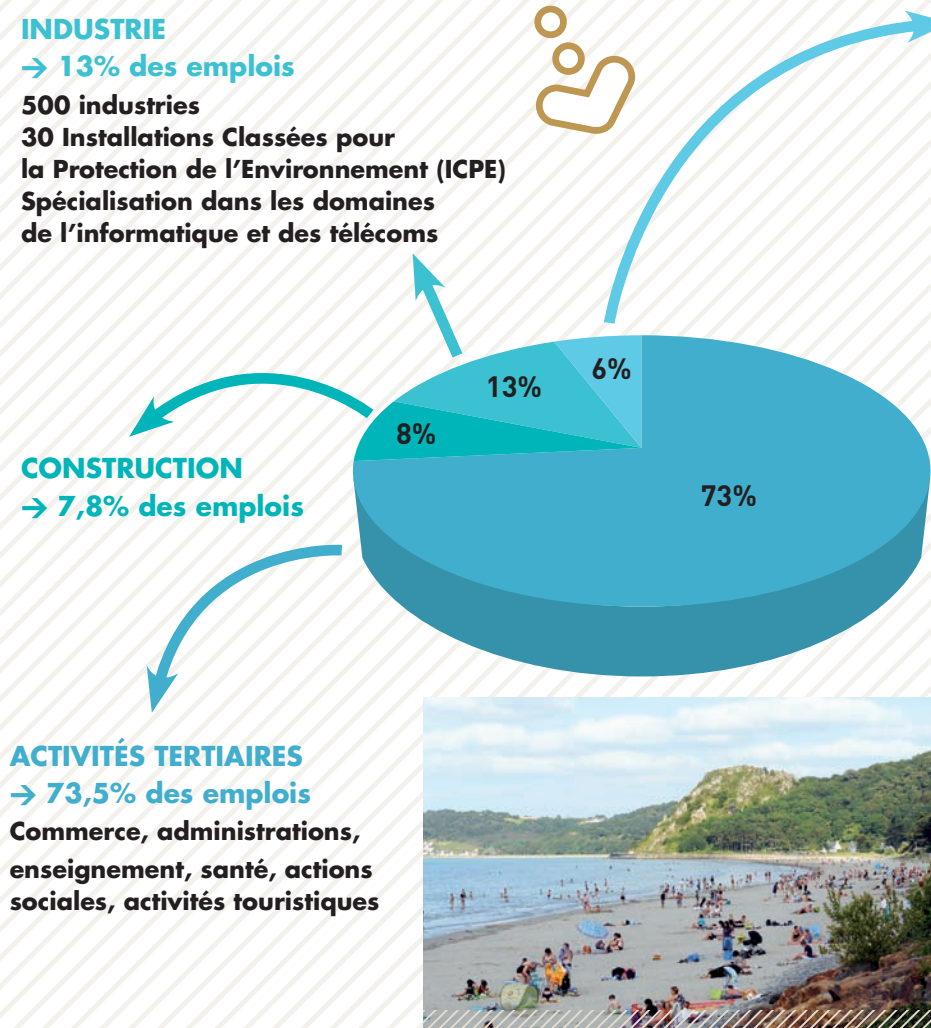
Les membres de la CLE ont travaillé depuis mai 2011 à l'appropriation et à la rédaction de l'« Etat des lieux / Diagnostic » du territoire du SAGE Baie de Lannion, qui compte 38 communes. L'ensemble des thématiques de l'eau a été présenté en salle (commissions thématiques et séminaires) et à travers des visites de terrain.

## Le territoire et les activités socio-économiques

- 38 communes
- Près de 58 450 habitants, forte variation saisonnière de la population
- Territoire fortement urbanisé au nord et prédominance des zones agricoles et naturelles sur le reste du territoire (patrimoine naturel, paysager et historique)



### Répartition des emplois sur le territoire du SAGE Baie de Lannion



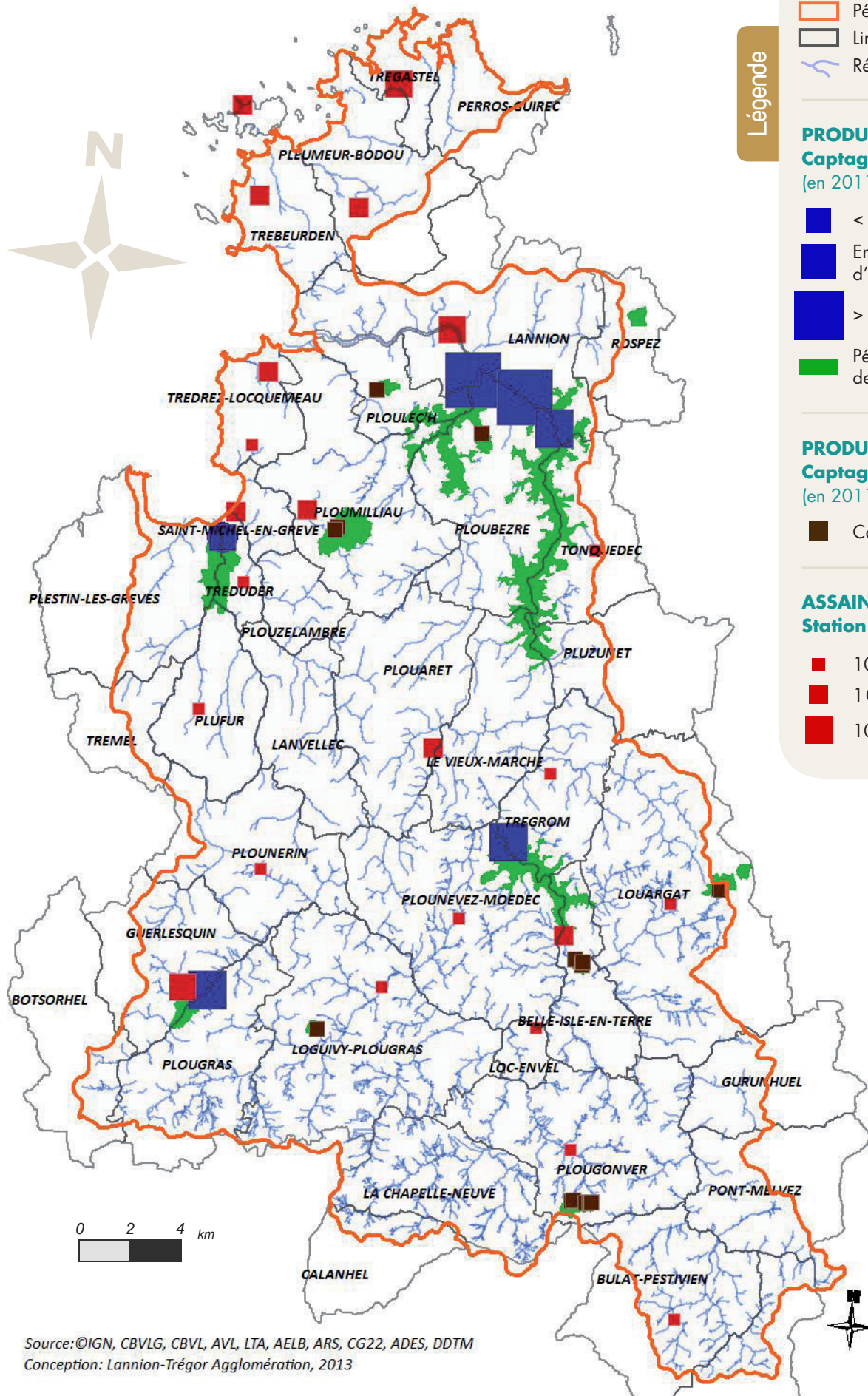
**ACTIVITÉS PRIMAIRES**  
→ 5,7% des emplois  
**ACTIVITÉ AGRICOLE**  
770 sièges d'exploitation tournés majoritairement vers la production laitière



**PÊCHE CÔTIÈRE**  
Flottille : 26 bateaux <12m  
Drague, casier, filet à poissons et à araignées, chalut et bar de ligne

**PÊCHE À PIED PROFESSIONNELLE / PLONGÉE PROFESSIONNELLE**  
Trois sites : Goas Treiz à Trébeurden, Banc du Guer au Yaudet et Landrellec à Pleumeur-Bodou  
**2 entreprises ostréicoles et 1 entreprise mytilicole**  
**1 pisciculture**

## Production d'eau potable et assainissement sur le territoire du SAGE Baie de Lannion



Source: ©IGN, CBVIG, CBVL, AVL, LTA, AELB, ARS, CG22, ADES, DDTM  
Conception: Lannion-Trégor Agglomération, 2013

Légende

- Périmètre du SAGE
- Limites communales
- Réseau hydrographique

### PRODUCTION D'EAU POTABLE

- Captage dans les rivières**  
(en 2011 : 4 930 000 m<sup>3</sup>)
- < 600 000 m<sup>3</sup> d'eau prélevée/an.
  - Entre 600 000 et 1 000 000 m<sup>3</sup> d'eau prélevée/an.
  - > 1 000 000 m<sup>3</sup> d'eau prélevée/an.
- Périmètre de protection de captage (PPC)

### PRODUCTION D'EAU POTABLE

- Captage d'eau souterraine**  
(en 2011 : 416 000 m<sup>3</sup>)
- Captages eaux souterraines

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Station d'épuration**
- 105 - 1 000 EH
  - 1 000 - 10 000 EH
  - 10 000 - 34 000 EH

## Les milieux aquatiques



Truite fario

**Un réseau hydrographique dense et varié**  
(1294 km de cours d'eau).  
**Un milieu riche : présence d'espèces protégées**  
poissons migrateurs (Saumon Atl., Truite de mer, Grande Alose, Lamproie marine, Anguille européenne), mammifères aquatiques (Loutre, Campagnol amphibie).

**Les zones humides jouent un rôle prépondérant dans la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau** en raison de leurs fonctions épuratoire et de régulation des crues/rechargement des nappes. Ces milieux sont sources de biodiversité et de production. Les zones humides présentent un patrimoine naturel intéressant à préserver.



Lann Droen (Plounérin)



**Le bocage est un paysage façonné et géré par l'Homme.**  
Il permet l'infiltration de l'eau, la conservation des sols en freinant les eaux de ruissellement et l'épuration de l'eau. Le bocage est source de biodiversité, de production (bois, fruits, etc.) et permet de protéger le bétail. Les menaces les plus importantes sont la destruction mécanique et la dégradation par vieillissement et par manque d'entretien.

Valorisation du bocage  
Filière bois Énergie active sur le territoire

## Production d'eau potable

5,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau prélevée en 2011 essentiellement à partir des captages dans les cours d'eau du Léguer, du Min Ran, du Guic et du Yar.

6 captages d'eau superficielle + 20 captages d'eau souterraine (dont 2 non exploités).

10 structures productrices d'eau potable

## Assainissement individuel

Près de 13 460 installations sur le territoire.  
20% des dispositifs ANC rejettent directement dans le milieu après fosse.

8 SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Opération de réhabilitation des installations non conformes dans les zones à enjeu sanitaire (périmètres de protection de captage, zone littorale).

Entretien des dispositifs, clé du maintien en bon état des installations.

## Assainissement collectif

23 stations d'épuration (STEP).

50% des équipements sont de petites capacités < 1000 EH (équivalents habitants).

71% des rejets des eaux traitées se font dans les cours d'eau.

La Bretagne est classée en zone sensible, renforcement des mesures sur les paramètres « Phosphore » et « Nitrates ».



Retrouvez plus d'infos sur le site du SAGE Baie de Lannion : [www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)